

REMETTER Antoine

Né le 25 juin 1921 à Saint-Laurent (88). Fils de Joseph REMETTER et de Françoise OTT. Epoux de Madeleine WEISS. 24 ans. Manœuvre à Raon-l'Etape. Domicile : Raon-l'Etape (88)

Frédéric REMETTER neveu d'Antoine REMETTER écrit :

« Mon oncle Antoine REMETTER était surnommé Doudou, c'était un jeune homme au caractère et aux idées très affirmés.

En été 1944, des Allemands étaient stationnés à Raon-l'Etape et l'un d'eux s'appelait REMETTER (vraisemblablement un Malgré-Nous).

Un REMETTER sous uniforme allemand! C'était inconcevable pour mon oncle Antoine. Il s'est battu avec lui chez mes grands-parents et ceux-ci eurent le plus grand mal à les séparer.

Antoine faisait partie d'une grande famille de patriotes. Son père Joseph a été gazé à Verdun, son beau-frère Michel né le 20 janvier 1925, agent de liaison dans la résistance s'est engagé dans la 1ère armée de libération, Jean, un autre beau-frère mobilisé dans les zouaves a rejoint la 1ère armée française libre. François REMETTER, un autre membre de la famille fut officier, chef d'un peloton de chars et participa notamment à la bataille d'Alsace. » (1)

Antoine REMETTER est entré au GMA Vosges, sous-secteur de Raon-l'Etape, le 1er juin 1944. (2)

René GIRARD qui deviendra le président de l'amicale de FFI de Viombois en 1945 raconte le cheminement pour gagner le lieu du rassemblement le 3 septembre 1944 et sa rencontre avec Antoine REMETTER :

« Vers 8 h, j'ai gagné par des chemins détournés, l'étang de Clairupt, je chemine un certain temps à la lisière du bois, puis m'engage dans la forêt ... Nous rejoignons un groupe d'une dizaine d'hommes ... Parmi ces dix hommes, également un grand jeune homme blond de Raon du nom de REMETTER, rejoignant lui aussi le maquis, le pauvre garçon vivait son dernier jour ». (3)

Une marche en sous-bois vers la maison forestière du Rouge Vêtu, puis à 10 h, c'est l'arrivée sur la petite route forestière menant à Veney. Bien encadré par des maquisards armés venus à leur rencontre, le groupe de Raonnais arrive à la ferme de Viombois qu'il quittera à 23 h avec d'autres pour gagner le terrain prévu pour le parachutage. Longue attente, tout est en place mais l'annonce tombe, il n'y aura pas de parachutage pour cause d'intempéries. La colonne se reforme et se dirige vers la ferme.

4 septembre après-midi, tout à coup, côté Nord, éclate soudain une fusillade nourrie, ce sont les Allemands qui passent à l'attaque.

« Il y a un moment d'affolement », déclare René GIRARD. « Hélas ! Malgré mon cri et mon ordre de s'aplatir, plusieurs gars, surpris par cette brusque fusillade, se sont précipités en désordre vers la ferme, plusieurs s'écroulent ... pour eux l'aventure vient de se terminer avant d'avoir commencée, parmi ces malheureux, je crois reconnaitre la chevelure blonde de REMETTER, je ne puis m'empêcher de revoir son sourire confiant quelques instants auparavant. » (4)

«Il a été tué en bas, près du chemin qui monte à la ferme en voulant rechercher le fusil mitrailleur ou la mitrailleuse. A la reconnaissance des corps, sa maman l'a reconnu grâce à sa chevalière. Son visage était méconnaissable », précise son neveu Frédéric.

Sur le carnet de Paul IDOUX signalant les caractéristiques des victimes : « Châtain, chemise écossaise rouge vert bleu, veste noire, ceinturons, deux pantalons dont un bleu au-dessus et un noir rayé blanc en dessous, chaussettes noires à rayures blanches et rouges, bottines. Objets trouvés : chevalière annulaire gauche (laissée) et 100 francs. »

L'acte de décès n° 35 du registre d'état-civil du 19 janvier 1945 établi à Neufmaisons. Porte la mention marginale « Mort pour la France » par décision du 5 janvier 1946.

⁽¹⁾ Témoignage de Frédéric REMETTER neveu d'Antoine REMETTER de décembre 2015 envoyé par courriel le 29 juin 2016.

⁽²⁾ Document du sous-lieutenant CROISE : liste nominative par grade de FFI

⁽³⁾ René GIRARD. « Contribution à l'histoire de l'occupation et de la résistance en Lorraine », édition de 1991, page 236.

⁽⁴⁾ René GIRARD. « Contribution à l'histoire de l'occupation et de la résistance en Lorraine », édition de 1991, page 245.